



Les erreurs, les contradictions, les contrevérités, les faux-semblants du maire sortant en cette fin de campagne

Nous dénonçons ici, sur la base de faits précis, l'ensemble des erreurs, les contradictions notoires, et les contrevérités énoncés par le maire sortant et son équipe durant cette campagne et dans leur programme.

Finances et impôts

- Le maire sortant indique que **la dette de 12 millions intégrant l'emprunt de 7 millions pour l'école en avril 2020** serait supportable pour la commune car elle sera au même niveau qu'en 2013. **Contrevérité** : dans son graphique, il oublie d'indiquer qu'en 2013, la dette était, pour une bonne part, liée à la construction de la caserne de gendarmerie en 2002, avec en face **un loyer de l'Etat de 380 000 €/an versé à la commune**. Cette dette a, en quasi totalité, été remboursée fin 2013. La vraie référence est au 1er janvier 2014, début de son mandat. **Une dette de 1 700 €/habitant n'est pas tenable !**
- **Les impôts locaux** : vous avez bien lu le programme du maire sortant ? **Pas un mot sur les impôts locaux et sur leurs taux**. Attention, il faudra bien payer cette dette et l'absence d'engagement du maire sortant est plus que révélatrice !
- Dans son programme, il est promis une aide à l'achat de vélo électrique. Bien ! Mais une telle aide avait été créée par la municipalité précédente le 28 mars 2012. **M. Péchoux et son équipe avaient voté contre**. D'ailleurs, cette disposition s'est achevée le 31 décembre 2014 et n'a pas été reconduite. Contradiction encore...
- **La liste des contentieux en cours de la ville est top secrète**. Les élus de la minorité l'ont demandée en décembre puis le 19 février lors du dernier conseil municipal, et conformément au règlement intérieur, le maire a 15 jours pour répondre. Malgré les relances, rien n'a encore été rendu public. Cela démontre une absence inquiétante de transparence concernant des enjeux juridiques et financiers majeurs pour la commune ! Ainsi, **combien réclame l'UCPA, évincée des Cascades ?** .. secret défense !

Écoles

- Tous les enseignants et parents d'élèves seraient pour le nouveau groupe scolaire : **c'est faux !** Regardez les enseignants et parents d'élèves présents sur notre comité de soutien et notre liste ...
- Le maire sortant affirme que dans les repas des cantines, il y a 50% de bio et 100% de produits locaux. **Faux. Le marché voté le 3 juillet 2019 indique 20% de bio et 50% de produits locaux.**
- L'école Poyat coûterait trop cher à rénover et mettre en accessibilité, est-il dit pour justifier la nouvelle école (« *renovation techniquement complexe et financièrement très coûteuse* », conseil municipal du 16/10/2019). Et maintenant, il intègre dans son programme à la dernière minute : le centre de loisirs, les médecins, des associations... **tout ceci suppose rénovation et accessibilité !**
D'autre part, le 18 décembre dernier, le maire sortant faisait voter **l'achat de locaux pour les centres de loisirs dans la zone d'activité**, très éloigné du centre-ville. Belles contradictions...
- Toujours sur l'école élémentaire Poyat, le dossier du conseil municipal du 16 octobre 2019 annonçait que « *il conviendra dans un second temps de procéder à la désaffectation et au déclassement des bâtiments de Poyat* ». Or, cette procédure de sortie du Domaine public n'est nécessaire **que pour vendre le bien**. Quelle est la réalité, vente ou non de Poyat ?
- Dans son programme, le maire sortant indique qu'un groupe de travail sera chargé d'étudier le futur mode de transport qui reliera le centre-ville au groupe scolaire. Passons sur le fait qu'à minima, cette étude aurait dû être lancée avant d'engager les investissements. Ce seront encore **des coûts supplémentaires pour la commune sans pour autant améliorer la qualité d'enseignement pour les enfants.**

Grands projets

- L'accès aux soins : suite à notre proposition faite en novembre 2019 de créer une maison de santé, il découvre le problème dans sa campagne. Pour rappel : **il a laissé partir le cabinet de radiologie et n'a pas empêché la disparition annoncée du cabinet médical Grande rue.** Ce réveil est un peu tardif ...
- La résidence « senior » ouvrira ses portes en 2022, écrit le maire actuel dans son programme... Mais en réunion publique, il reconnaît que **le partenaire (Semcoda) a fait faux bond.** Là aussi quelle est la réalité ?
- Il y a six ans, il a combattu l'idée d'un centre commercial de 4 à 5 hectares le long de la route de Jassans et le dit toujours. Mais **le 20 février 2020**, il y a trois semaines seulement, **il a voté pour le nouveau Scot** (schéma de cohérence territoriale Val de Saône Dombes, un document qui s'impose aux communes) qui **prévoit une zone de localisation préférentielle des commerces sur près de 20 hectares sur le quartier des Planches !!** Double jeu ou méconnaissance totale de ce qu'il vote ? À vous de juger (vérifiez : <http://www.scot-saonedombes.fr/scot-vs-d.html>).
- Le maire sortant souhaite vendre le camping : mais **la nouvelle piscine et le point de vente concurrenceront directement les Cascades et les commerces !** Et s'il y a des soirées festives tous les jours, toute la colline profitera du bruit, sans pouvoir de contrôle réel ...

L'équipe sortante recycle ... des promesses qui datent de 2014 ..

Pour l'économie circulaire et contre le gaspillage électoral, le maire sortant passe aux actes et **recycle ses promesses de campagne.** En comparant les programmes 2014 et 2020 de l'équipe en place, voici en effet la liste des propositions répétées :

- Site internet refondu et création d'une application mobile
- Fibre optique
- Des élus plus proches de la population
- Implantation d'un hôtel / bar-brasserie
- Mise en place d'un manager de ville
- Établissement d'un jumelage
- Nouveau local pour les associations caritatives

.. et hors champs de compétences !

Les grandes promesses du maire sortant telles que le BHNS (Bus à Haut Niveau de Services), la fibre, l'estacade ... **ne relèvent pas des compétences de la commune** ou de la Communauté de Communes mais d'autres collectivités (Région, Syndicat intercommunal ...) !

TOUTES NOS SOURCES SONT DISPONIBLES SUR : [HTTPS://CITOYENS-POUR-TREVOUX.FR](https://citoyens-pour-trevoux.fr)

Quelques rappels de nos engagements

- **Zéro hausse des taux des impôts communaux**
- La transparence et la **démocratie participative**
- **Une maison de santé** pluridisciplinaire en centre-ville
- **Trois sites pour des écoles de proximité** : réduction de moitié du projet de l'école de l'écoquartier, maintien du site de Poyat et de celui de Beluizon et **une cuisine centrale avec des repas bio et un approvisionnement local.**
- Un engagement fort pour **la transition écologique** oubliée durant 6 ans, avec **5km de pistes cyclables et des parkings 2 roues sécurisés**, des transports collectifs améliorés, de la production d'énergies renouvelables...
- Une volonté d'**animer le centre-ville et d'y faire vivre des activités économiques** : commerces, services, artisans d'art, start-up...
- Un soutien renforcé aux **associations sportives et culturelles et pour la jeunesse.**

Élections
municipales

15 mars
attention, un seul tour !

Fermeture des bureaux
de vote à 18h



<https://citoyens-pour-trevoux.fr>



<https://www.facebook.com/CitoyenspourTrevoux>

☎ 06 41 49 89 44

@ contact@citoyens-pour-trevoux.fr